



ANNEXE AUX INSTRUCTIONS  
DE COURSE HABITABLE 2025  
**LA MARTINIÈRE**  
**Dimanche 09 mars 2025**  
Grade 5C



Marée à La Rochelle - Pallice : **BM 06h50 (2.56m) - PM 14h13 (5.03m) coeff 41**

### 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

#### 3.3 Canal VHF de la course : 77

3.4 Les informations **pourront** être relayées sur le groupe Whatapp CNLR- régates  
<https://chat.whatsapp.com/HfZE5S5LDmoLd7IFyg40gs>



### 6. PROGRAMME DES COURSES

Deux courses prévues ce jour :

**Course 1** : La Rochelle - St martin de Ré

**Course 2** : St Martin de Ré - La Rochelle

Stop après la course 1 au ponton visiteurs de l'avant port de St Martin pour la traditionnelle dégustation d'huitres.

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est **10h25**.

### 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement de la zone de course est : **Baie de La Rochelle, Pertuis d'Antioche, Pertuis Breton**

### 9. LES PARCOURS

Les parcours, sous réserves de changements apportés par le comité de course et annoncés à la VHF au plus tard 15 minutes avant le départ, sont ainsi définis :

#### Course 1 :

Départ Ouest Minimes (§ 12)

Passe montante du pont de Ré

Arrivée devant St martin de Ré (§14)

#### Course 2 :

Départ devant St Martin de Ré (§12)

Passe descendante du pont de Ré

Arrivée Ouest Minimes (§14)

### 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, tels que le banc du Lavardin, les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les filières.

### 12. LE DEPART

12.1 Pour la **course 1**, le départ se fera entre la bouée des Minimes à laisser à babord et une bouée orange CNLR à laisser à tribord.

Pour la **course 2**, le départ se fera entre la bouée blanche de mouillage la plus nord devant St Martin (46°12.937 N - 1°21.741 W) à laisser à babord et le bateau comité à laisser à tribord.

12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le **canal VHF de la course**. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a).

12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

### 14. L'ARRIVEE

14.1 Pour la **course 1**, l'arrivée se fera à la bouée de mouillage la plus Nord devant St Martin de Ré à laisser à babord dans les 3 longueurs. Les concurrents prendront leur heure d'arrivée sur un axe Nord-Sud en passant cette bouée.

- 14.2 Pour la **course 2**, l'arrivée se fera entre la bouée des Minimes à laisser à tribord et le phare du bout du monde à laisser à babord.
- 14.3 Chaque concurrent doit noter son heure d'arrivée en heure légale (heure GPS en heures minutes et secondes) et la transmettre par VHF au bateau comité dans les dix minutes suivant son arrivée.

## 19. REGLES DE SECURITE

- 19.1a Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire pour tout bateau.
- 19.1b [DP] [NP] Emargement par appel VHF des bateaux et des équipages sur l'eau par le comité de course avant le départ de la première course de la journée.
- 19.1c [Le port de la brassière est obligatoire pour tous les concurrents naviguant en solitaire. L'administration des affaires maritimes recommande le port permanent pour tous.
- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.3 Le canal VHF utilisé en course est : voir en §3
- 19.4 **Utilisation du Bout dehors** : Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.
- 19.5 En cas de départ au portant (Départ à l'anglaise), les concurrents ne seront autorisés à envoyer le spi qu'une fois la ligne de départ franchie.

## 22. BATEAUX OFFICIELS

Le bateau comité sera le Gib-Sea 90 Epsilon, coque bleue.

## 28. PRIX

La proclamation des résultats, au club house du CNLR, se fera 1 heure environ après l'arrivée de la deuxième course.

## ARBITRES DESIGNES

Président du comité de course : **Philippe Bardin 06 68 12 94 82**

Comité de course adjoint : **Edouard Bost**